

L'IMPARTIAL

L'Union fait la Force

CIE DE L'IMPARTIAL, Propriétaire

Fondé en 1893 par Gilbert Buote et son fils François Joseph

F. J. BUOTE, Redacteur. Mme. F. J. BUOTE, Assistante.

Vol. I. No. 25. Nouvelle Serie

TIGNISH, ILE du PRINCE EDOUARD, MARDI LE 3 NOV, 1908

16 ANNEE.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine continuent à guérir.

Jamais, dans l'histoire de la Médecine, un remède n'a donné autant de satisfaction.

J'ai été quinze ans malade. Ce que j'ai souffert durant ces quinze années, je ne saurais le dire. J'avais du mal dans tous les membres, mais cependant les plus fortes douleurs se faisaient sentir dans le bas-ventre. J'avais sans cesse mal au cœur et dans l'estomac. Je souffrais aussi de la tête et avais souvent des étourdissements. Malgré ma faiblesse, je ne gardais pas le lit, il me fallait faire l'ouvrage le plus indispensable dans ma maison. Sans consulter de médecin, j'avais essayé plusieurs remèdes, mais n'avais obtenu aucun soulagement. Un jour que je lisais, dans les journaux, les annonces des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il me vint à l'idée de les essayer. Aussitôt j'en achetai quelques boîtes. J'étais à la deuxième seulement que je me sentais déjà soulagée; mais j'étais malade depuis tant d'années que je n'osais pas croire à un changement si prompt. Chaque jour, cependant, je me sentais revenir. Après avoir employé six boîtes de Pilules Rouges, je n'étais plus la même personne. Je pouvais faire seule tout mon ménage, ce qui depuis longtemps m'avait été impossible.

Madame J. CHARBONNEAU,
72^a avenue Labelle, Montréal.

"Avec l'époque du retour de l'âge, il m'est arrivées toutes sortes de maux. Je perdais d'abord mes forces, puis la digestion devint déficiente, j'avais de gros maux de tête et de fortes palpitations. Pendant deux ans je fus malade, traînant, sans courage. Je commençai ensuite à employer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et elles m'ont tout de suite fait du bien. Après quelque temps, je sentais que j'étais plus vigoureuse, plus courageuse. Je continuai ce remède, j'en pris pendant quatre ans, à différents intervalles et je me suis parfaitement remise. Les personnes qui m'ont connues sont étonnées de me voir si bien portante aujourd'hui. En effet, je ne suis plus la femme d'autrefois. De pâle et malgré que j'étais, j'ai acquis de l'embonpoint et mon teint est bon. Sur tout je me sens à l'aise, heureuse et capable de faire mon travail."

Madame E. AYOTTE,
17 Pleasant, Cambridge Port, Boston, Mass.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étourdissements, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que l'anémie. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par la maladie, soit par toute autre cause, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, pre-

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.



Mme E. AYOTTE, 17 Pleasant, Cambridge Port, Boston, Mass.

nez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, et rétablir complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "pilules rouges" que des colporteurs et colporteurs, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous, par lettres ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 rue Saint-Denis, Montréal.

Un Autre Pas

(DE L'ACTION SOCIALE)

Ceux qui ont entrepris de déchristianiser la France en s'emparant de l'école se préparent à faire un pas de plus. Ils ont évolué savamment et patiemment, procédant par étapes, et ne reprenant la marche en avant qu'après avoir laissé s'étendre les récriminations provoquées par leurs derniers empiétements. Mais le cercle se resserre toujours autour des catholiques à mesure que les fruits de l'éducation neutre deviennent plus abondants.

Jusqu'à présent les parents, obligés d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, pouvaient au moins recourir aux tribunaux lorsque les instituteurs dépassaient la mesure de l'impitoyable. Un nommé Morizot ayant été poursuivi par un père de famille et condamné par la cour de Dijon "pour injures grossières, abusivement déplacées dans la bouche d'un instituteur, et qui ne peuvent à aucun titre être assimilées à un enseignement", le gouvernement s'est ému, et pour enlever aux pères et mères ce dernier moyen de défendre l'âme de leurs enfants contre la démoralisation, il a préparé le projet de loi Doumergue. C'est ce projet que M. Lefas, dans la "République Française", montre comme devant consommer la domestication politique des instituteurs. Le préfet était déjà l'arbitre de leur avancement; il deviendra encore l'arbitre de leur prestige et de leur considération devant le public.

Cette loi dit avec raison le "Comité de défense des droits du père de famille", sera la plus monstrueuse qui ait été votée depuis cent ans.

Elle décide, en effet, trois choses : I.—Si un père, une mère ou n'importe quelle autre personne conseille à un enfant de ne pas suivre entièrement les mauvais enseignements qui se donneraient dans son école laïque, il sera condamné, en police correctionnelle, à l'amende et à six jours de prison.

II.—Si pourtant un père de famille croit devoir poursuivre un maître d'école qui aurait donné un enseignement scandaleux à son enfant, c'est le préfet du département, et non pas l'instituteur, qu'il devra faire condamner par les tribunaux.

Les maîtres d'école deviennent inviolables, bien que la criminalité ait augmenté, selon les rapports officiels, de 450 % parmi les jeunes gens de France, et que bien des magistrats y voient le résultat de l'enseignement scolaire.

III.—C'est enfin l'instituteur qui, désormais, à la place de la Commission scolaire, sera chargé de faire punir les parents qui n'envoient pas régulièrement leurs enfants à l'école.

Ajoutons que le gouvernement se propose, dès que cette loi sera votée, d'imposer le monopole de l'enseignement pour que tous les enfants entrent bien dans le moule qu'il veut leur imprimer.

Et voilà où on en est rendu dans la mère patrie, après avoir commencé par les simples écoles neutres. Ceux qui étaient entrés les premiers dans cette voie dangereuse protestaient de la pureté de leurs intentions. Ils pouvaient être sincères et plus aveugles que coupables; mais leurs successeurs se sont servis des concessions obtenues comme d'un point d'appui pour gagner encore du terrain. Waldeck Rousseau a été plus loin que Ferry, Combes plus loin que Rousseau, Clémenceau, plus loin que Combes, et Doumergue est en voie d'éclipser à son tour Aristide Briand. La progression est logique et personnelle ne songe à s'en étonner de ceux qui ont si prévu. A mesure que l'école neutre multiplie les généra-

tions d'indifférents et d'impies la déchristianisation du peuple devient plus facile et est poussée plus activement.

Que l'exemple de ce qui se passe en France nous soit une leçon. Il y a ici des gens de bonne foi qui, sous prétexte d'être pratiques et de donner aux enfants une formation nationale, voient les écoles neutres d'un oeil indifférent, sinon sympathique. Qu'ils regardent ce qui se passe ailleurs s'ils ne peuvent prévoir eux mêmes les conséquences d'un pareil état de choses.

JULES DORTON.

Tenders

PORTREE CREEK BRIDGE—LOT 57

Department Public Works,
Charlottetown, P. E. I.
October 16th, 1908

Sealed Tenders will be received at this office until noon Friday, November 6th, from any person or persons willing to contract for the erection of Portree Creek Bridge, Lot 57, according to the plans and specification to be seen at the residence of J. V. S. Morrissey, Esq., Orwell Cove, and at the store of J. St. C. Moore, Esq., Eldon.

The names of two responsible persons willing to become bound for the faithful performance of the contract must accompany each tender.

The Department does not bind itself to accept the lowest or any tender.

Tenders must be addressed to the undersigned and marked, "Tender for Portree Creek Bridge."

L. B. McMILLAN
Secretary Public Works

Tenders

McLELLAN'S CREEK BRIDGE DE GROSS MARSH, KING'S COUNTY

Department of Public Works,
Charlottetown, P. E. I.
October 21st, 1908

Sealed Tenders will be received at this office until noon on Wednesday, November 11th, from any person or persons willing to contract for the erection of McLellan's Creek Bridge, De Gross Marsh, King's County, according to the plans and specification to be seen at the residence of W. J. Sigsworth, Newport, and at this office.

The names of two responsible persons willing to become bound for the faithful performance of the contract must accompany each tender.

The Department does not bind itself to accept the lowest or any tender.

Tenders to be addressed to the undersigned and marked, "Tender for McLellan's Creek Bridge."

L. B. McMILLAN
Secretary Public Works

UNE QUERELLE ENTRE PASSAGERS D'ENTREPONT SE TERMINE PAR UN MEURTRE ET UN SUICIDE

New York, 22.—Les passagers du paquebot Kroonland, qui vient d'arriver à New York, d'Anvers, ont été témoins d'une querelle entre passagers d'entrepont, qui s'est terminée par un suicide.

Le paquebot se trouvait encore dans la Manche lorsqu'une querelle éclata entre les deux émigrants Heinrich Miller, de Steinford (Luxembourg), et Nicholas Trausch, de Otolzenburg.

Miller, après quelques paroles vives échangées, s'arma d'un couteau et chercha à poignarder son adver-

saire. Mais Trausch parvint à saisir par la lèvre l'arme que Miller ne voulait pas lâcher et la lutte resta ainsi indécise pendant quelques instants. Quelques passagers de première classe attirés par les cris avaient intervenu, lorsque Miller parvint à arracher son couteau de la main de son antagoniste et, rapide comme l'éclair, lui plongea la lame dans la poitrine. Trausch tomba sur le pont.

Le meurtrier poussa alors un grand cri et sautant par-dessus bord se jeta à la mer.

Le capitaine du Kroonland fit aussitôt mettre à la mer des embarcations qui se dirigèrent vers Miller que l'on apercevait luttant contre les remous produits par l'hélice du paquebot. Dès qu'il vit les embarcations s'avancer vers lui, il nagea vigoureusement pour leur échapper. Du haut du paquebot, les passagers assistèrent à cette chasse étrange; mais la poursuite fut courte, car Miller, voyant que les sauveteurs allaient l'atteindre, leva les bras en l'air, joignit les mains et se laissa couler.

Il est probable que le malheureux a cru avoir tué Trausch; celui-ci n'est pas gravement blessé, car la lame du couteau a dévié en glissant sur une côte.

DR. WOOD'S NORWAY PINE SYRUP

Is a Remedy Without An Equal For COUGHS, COLDS, And All Affections Of The THROAT and LUNGS.

Coughs and Colds do not call for a minute recital of symptoms as they are known to everyone, but their dangers are not understood so well. All the most serious affections of the throat, the lungs and the bronchial tubes, are, in the beginning, but coughs and colds.

Too much stress cannot be laid upon the admission to all persons affected by the insidious earlier stages of throat and lung disease, as failure to take hold at once will cause many years of suffering, and in the end that terrible scourge of "Consumption."

Dr. Wood's Norway Pine Syrup is not sold as a Cure for Consumption but for affections tributary to, and that result in, that disease. It combines all the lung healing virtues of the Norway pine tree with other absorbent, expectorant and soothing medicines of recognized worth, and is absolutely harmless, prompt, and safe. So great has been the success of this wonderful remedy, it is only natural that numerous persons have tried to imitate it. Do not be humbugged into taking anything but "Dr. Wood's." Put up in a yellow wrapper; three pine trees the trade mark; price 25 cents.



Volunteer Bounty Act

1908

WARNING TO PURCHASERS

Every assignment of the right of a South African Volunteer entitled to a land grant must be by way of appointment of a substitute and must be in the form provided by the Act.

Special attention is called to Sub-section 3 of Section 5 of the Volunteer Bounty Act, 1908, which provides that no assignment of the right of a volunteer by the appointment of a substitute shall be accepted or recognized by the Department of the Interior which is not executed and dated after the date of the warrant for the land grant issued by the Minister of Militia and Defence in favor of the Volunteer.

J. W. GREENWAY
Commissioner of Dominion Lands, Ottawa

28th Septembre, 1908

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS IN

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishinh

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have ju t

opened a full and

complete stock of

NEW GOODS

We are prepared

to supply the wants

of the farmer fish-

er man and mecha-

nic

We invite in-

tending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

saveto them the

trouble and expen-

se of going to

Summerside or

Charlottetown.

TUE PAR UN TRAIN

Québec, 17.—La nouvelle qui suit arrive de Truro, Nouvelle-Ecosse : Un jeune homme, Paul Leclerc, teneur de livres au "Syndicat de Québec," et l'un des directeurs de la "Great Northern Mining Co," de Cheticamp, a été tué hier par un train de l'Intercolonial, près de Mulgrave. Cet infortuné jeune homme dont la famille réside dans la faubourg St Roch, à Québec, avait quitté la vieille capitale le 4 octobre pour aller s'occuper de mines.

AUTOUR DU MONDE

Sault Sainte Marie Ont., 17.—Après avoir tenté l'aventure de faire le tour du monde, trois jeunes Montréalais ont vu leurs espérances frustrées et sont actuellement entre les mains de la police, à Michigan Soo.

Les globe-trotters n'ont pas un centin en poche et ils attendent que

leurs parents les fassent revenir au foyer domestique.

Hector Martin, Armand Baron et Joseph Saint-Oge sont les trois jeunes gens en question. Partis de Montréal il y a quelques jours ils essayèrent de se trouver de l'ouvrage dans les chantiers, mais ne pouvant résister à ce dur travail des bûcherons, ils sont revenus à la ville. L'âge de ces imprudents est de 16 à 18 ans.

EXPLOSION DANS UNE FOURMAISE

L'Assomption, 21.—Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales, est arrivé, ce matin, au couvent de la Congrégation. Monsieur François Lavigne, employé comme homme de cour, ayant fait du feu dans la fournaise, pour la première fois, cet automne, et n'ayant aucune expérience avec ces fournaises, n'avait pas ouvert les clefs, et, vers huit heures, s'apercevant que l'eau coulait par un des côtés, il alla aver-

tir une soeur. La soeur supérieure Soeur Marie Des Anges, descendit immédiatement et aperçut les clefs fermées. Elle les ouvrit elle-même et ordonna en même temps à Lavigne d'éteindre le feu.

Quelques moments plus tard une explosion se produisit, la porte du haut de la fournaise vola en éclats et l'eau bouillante se répandit en dehors. La troisième section était brisée. Soeur Marie Des Anges, qui était tout près, reçut l'eau en pleine figure et sur le côté gauche. Elle est forcée de garder le lit; mais, heureusement, ses blessures ne sont pas dangereuses.

L'état de Lavigne est plus grave. La porte lui a fait des contusions au côté droit et, de plus, il a les mains, la figure, et une partie du côté droit brûlées. Les dommages ne sont pas considérables. Il n'y a pas eu de panique parmi les jeunes filles. Les soeurs leur ayant fait comprendre immédiatement ce dont il s'agissait.